CHÉQUIER 3 ÉTOILES POURQUOI, COMMENT, À QUI ?



L'objectif de ce chéquier 3 Etoiles offert par la municipalité est de vous apporter une aide financière pour encourager vos enfants à pratiquer un sport ou une activité culturelle de son choix.

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, le chéquier 3 étoiles sera remis à tous les enfants de la **PETITE SECTION au CM2** domiciliés à Etoile sur Rhône.

Documents à fournir pour retirer le chèquier 3 Etoiles :

- un justificatif de domicile
- une carte d'identité des parents
- le livret de famille

Remise des chéquiers 3 Etoiles :

Sous forme de permanences :

- Au forum des associations, samedi 10 septembre de 9h à 13h à l'espace polyvalent
- En mairie de 10h à 12h les samedis 17 et 24 septembre, les samedis 1, 8, 15 et 22 octobre.

Chéquier composé de :

- 2 chèques de 10 € pour participer à une activité sportive ou culturelle, les coupons sport ou culture sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année d'obtention. Assurez-vous que l'association choisie ait bien signé la convention avec la mairie.
- Chèque « lire» d'une valeur de 20 € pour achat de livres ou autres fournitures, la date de validité est imprimée directement par le fournisseur. Vous trouverez les magasins partenaires sur le site internet www.cheques-cadeaux-culturels.com
- 1 entrée enfant pour la cité des savoirs « les Clévos » à Etoile sur Rhône, valable durant l'année scolaire en cours.

Ce chéquier est nominatif

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service « accueil » de la mairie au 04 75 60 69 50.